

**DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN STAND DANS L'ESPACE PUBLIC LE 22 JUIN
2025 DANS LE CADRE DE LA FÊTE NATIONALE**

RESERVE A L'ADMINISTRATION - N° dossier :

Organisateur (Demandeur)

Statut de l'organisateur (cocher la case qui convient)

- Société commerciale implantée sur le territoire de la Ville (Cafetier / Restaurateur)
 Club / Association implanté(e) sur le territoire de la Ville

Coordonnées de l'organisateur

Nom de la société (café / restaurant), club, association, implanté(e) sur le territoire de la Ville :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Luxembourg

Tél :

E-Mail :

Personne de contact pendant l'exploitation (montage et démontage compris)

Monsieur Madame (cocher la case qui convient)

Nom :

Prénom :

Tél portable :

Emplacement(s) et horaires

Lieu :

Horaire de début :

Horaire de fin :

Date(s) et horaire(s) pour le montage / mise en place :

Date(s) et horaire(s) pour le démontage :

En cas d'installation devant la façade d'un immeuble dont le demandeur n'est pas le propriétaire ou locataire, une autorisation du propriétaire de l'immeuble doit être jointe à la présente.

Type d'installation

Installation d'un stand de vente, à préciser :

Produits proposés à la vente :

Dimension des installations :

Installation de musique (haut-parleurs), à préciser :

Dimension des installations :

Service Événements, fêtes et marchés

DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN STAND DANS L'ESPACE PUBLIC LE 22 JUIN 2025 DANS LE CADRE DE LA FÊTE NATIONALE



Indications supplémentaires (cocher la ou les cases qui conviennent)

- Stand(s) disposant d'une faible charge calorifique (vente de produits non inflammables, pas d'installations au gaz, pas de produits liquides inflammables comme p.ex. huile, graisse - la puissance maximale des installations électriques ne doit pas dépasser 9 kW) – stand de type CF
- Stand(s) disposant d'une charge calorifique importante et présentant un risque d'incendie important (installations au gaz, produits liquides inflammables comme p.ex. huile, graisse – la puissance maximale des installations électriques dépasse 9 kW) – stand de type CI

Indication des besoins et fournitures *

(cocher la ou les cases qui conviennent et indiquer les renseignements demandés)

- Raccordement eau
- Raccordement canalisation
- Règlement de circulation (interdiction de stationnement, déviation, etc.)
- Poubelles
- Garnitures de brasserie (bacs comprenant 10 tables et 20 bancs)
- Barrières « Nadar » (+- L 2,5 x H 1,1 m)
- autres, à préciser :

***Attention : Par la présente, vous indiquez uniquement votre besoin pour l'une ou l'autre prestation. Le détail des prestations le cas échéant sera à clarifier avec les gestionnaires respectifs une fois l'événement autorisé. Les raccords d'électricité et / ou gaz sont à demander chez Creos S.A. À noter que certaines prestations vous seront facturées par les gestionnaires respectifs. La présente ne vaut pas commande ! Dans la limite des stocks disponibles.**

Croquis de l'emplacement représentant les installations

Indiquer l'installation (stand avec toutes les annexes et dépendances) à l'échelle 1/100 dans la case ci-dessous. Au cas où la case n'est pas suffisante, une feuille séparée avec le croquis est à joindre à la présente. Les immeubles, arbres et tout mobilier doivent également être indiqués. En plus, les dimensions sont à renseigner dans le croquis.

Service Événements, fêtes et marchés

DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN STAND DANS L'ESPACE
PUBLIC LE 22 JUIN 2025 DANS LE CADRE DE LA FÊTE NATIONALE



Tout organisateur doit obligatoirement remettre le présent formulaire rempli, avec éventuellement un croquis supplémentaire, pour le 27 avril 2025 au plus tard (date d'entrée) dans un seul paquet en cas d'envoi par courrier postal respectivement d'un seul document PDF ne dépassant pas 5 MB en cas d'envoi

par courriel, à l'adresse :

efm@vdl.lu

ou par courrier postal à l'adresse :

Ville de Luxembourg

Service Événements, fêtes et marchés

Demande Fête Nationale 2025

B.P. 42

L-2090 Luxembourg

La Ville se réserve le droit de contacter le demandeur le cas échéant pour demander des précisions ou compléments par rapport aux données et documents fournis.

Tout formulaire illisible et / ou incomplet ne sera pas pris en considération.

L'envoi de photos du formulaire n'est pas accepté !

Protection des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel collectées moyennant le présent formulaire sont destinées à assurer la gestion administrative, l'élaboration de statistiques, la mise à jour éventuelle de la base de données et le suivi de votre demande de candidature en vue de l'obtention d'un emplacement à la manifestation en question et le cas échéant, en vue de l'établissement d'un contrat de concession ultérieur pour la manifestation en question.

Le traitement des données à caractère personnel ainsi collectées est effectué notamment par les agents du Service Événements, fêtes et marchés de la Ville de Luxembourg, ainsi que par les différents services et organes décisionnels de l'administration communale de la Ville de Luxembourg, y compris le CGDIS et la Police Grand-Ducale qui interviennent dans le cadre de la mise en œuvre des finalités. Toutes les mesures requises afin de garantir la préservation du caractère confidentiel de vos données à caractère personnel sont prises par la Ville de Luxembourg, ainsi que par le CGDIS et par la Police Grand-Ducale.

Pour exercer vos droits en relation avec le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez consulter www.vdl.lu/fr/mentions-legales

Fait à :

le :

.....

Signature du demandeur indiqué ci-dessus avec la mention "lu et approuvé" et le cas échéant le cachet de la société

Le signataire déclare par sa signature être en possession de toutes les autorisations et assurances nécessaires à l'exercice des activités proposées dont notamment une concession pour la vente de boissons alcooliques en cas de vente d'alcool et que l'établissement / stand remplit toutes les conditions de sécurité et d'hygiène.

Toute installation ou construction installée ne saura être que provisoire et devra être réceptionnée, notamment en ce qui concerne la stabilité de l'infrastructure, par un organisme de contrôle agréé, à mandater par le signataire.

Le signataire sera entièrement responsable de tout dégât causé par son activité.